

FACTURE N° 5090142

N/REF : 26/08/2025 13H55 C:264755 I:36502

V/Email reçu le Mardi 26/08/2025 à 13H55

SELON DEVIS N° 5070049

MONSIEUR CHRISTOPHE BERTRAND

**3 RUE CLOT BEY
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : clot bey
3 rue clot bey
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 09 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 BEY - LGT DE M.BERTRAND-TEL* 0687811439*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5070049 du 23/07/2025 d un montant de
334,99 TTC

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.BERTRAND
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
DEMONTAGE DU WC
REPLACEMENT DU WC AVEC REPRISE DES ALIMENTATIONS ET REMPLACEMENT DE
2 JOINTS DE PIPE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON ETANCHEITE ET BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

SOUS RESERVE QUE NOUS POUVONS DEMONTER LE WC SANS LE CASSER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 05/09/2025

OBSERVATIONS : FF TT Email envoyé le 23/07/25 à 08H17 Mr C. BERTRAND

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait
nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5090142

distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	304,54	304,54
	TOTAL H.T.		304,54
	T.V.A. a 10,00%		30,45
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>334,99</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN